

donne ses habits et on ne se couvre qu'avec des haillons. On ne se pare plus. On ne se peint plus le visage, excepté pourtant quelques fois en noir. Comme disent les sauvages : " On jette son corps et on ne fait plus attention à sa propre existence. " On ne pense plus à aller à la chasse et à faire quelque chose pour l'entretien de la loge. Les étrangers viennent apporter à manger à ces pauvres *pleureurs*, les couvrent d'habits et essuient leurs larmes. Ils tâchent de les consoler. En agissant ainsi, ils s'acquerrent leur amour et leur affection pour toujours. Au bout de quelques mois de deuil, les *pleureurs* consentant à se laver le visage et à déposer un peu de leur tristesse. Si c'est un chef, qui meurt (surtout chez les sauvages entre la Saskatchewan et le Missouri) aussitôt après sa mort, on amène quelques-uns des plus beaux chevaux à la porte de la loge et on les tue afin que ces animaux soient au service du défunt dans l'autre vie. On pend dans les arbres ou on jette dans les rivières de grandes quantités d'étoffes et d'objets précieux en sacrifice aux génies du défunt. Sa femme ou ses femmes, les cheveux coupés et la figure couverte de terre noire s'éloignent de la loge, à quelques arpents du camp, et là, sur une élévation, ayant les bras, l'estomac et les jambes nues, se font de cruelles incisions sur la chair avec des pierres aigues. Après avoir pleuré pendant quelques heures, en cet état, elles reviennent au camp se montrer et prouver ainsi qu'elles regrettent beaucoup leur mari. Elles renouvellent cette scène pendant plusieurs jours. Cette loi du deuil est obligatoire et on ne pardonnerait pas à une femme qui ne voudrait pas l'observer. On doit bien s'imaginer que très souvent ces femmes *pleurent* pour la forme et ne se torturent le corps que par respect humain et non par respect pour l'homme. Assez souvent dans leur cœur, elles sont heureuses d'être délivrées d'un maître barbare et d'un tyran cruel, et bien vite elles sèchent leurs larmes quand les prescriptions du deuil sont accomplies.

MANIÈRE D'ENSEVELIR ET DE DÉPOSER LES MORTS.

1° Après la mort, on revêt le défunt de ses plus beaux habits, on lui peinture le visage, on le couche dans sa loge, sur un